



CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 07 JUIN 2022

Présents : 17 (dont 1 à partir de 18h21)

Pouvoirs : 7

Excusés : 3

Quorum atteint.

Secrétaire de séance : M Michel TROUDE

Délibération n° 36

Création d'un comité social Territorial commun entre la Ville et le CCAS de la Ville de Neufchâtel-en-Bray

Rapporteur : Xavier LEFRANÇOIS

Accepté à l'unanimité des votants.

Délibération n ° 37

Détermination du nombre des représentants titulaires du personnel et représentativité femmes-hommes au vu de la situation des effectifs au 1^{er} janvier 2022

Rapporteur : Xavier LEFRANÇOIS

Adopté à l'unanimité des votants : 5 représentants titulaires du personnel

Délibération n ° 38

Taxe Locale sur les Publicités Extérieures – tarifs 2023

Rapporteur : Xavier LEFRANÇOIS

Tarifs adoptés à l'unanimité des votants.

Délibération n ° 39

Syndicat départemental d'énergie 76 (SDE76) – demande d'adhésion des communes

Rapporteur : Xavier LEFRANÇOIS

Adopté à l'unanimité pour les communes de Eu, Gruchet-le-Valasse, Arques-la-Bataille

Délibération n ° 40

Syndicat départemental d'énergie 76 (SDE76) – programme éclairage public

Rapporteur : Xavier LEFRANÇOIS

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

Collecte de bouchons – problématique avec l'association Bouchons 76

Divers remarques d'ordre technique sur la commune (cimetière, talus Ste Claire, mur rue des remparts, plan d'eau...)

Repas du CCAS : problème des contenants

Séance levée à 18h46.

Le Maire,
Xavier LEFRANÇOIS